



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} mai 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 27 de l'ordre du jour

Conflits prolongés dans la région

du groupe GUAM et leurs incidences

sur la paix, la sécurité et le développement

Lettre datée du 27 avril 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur par la présente d'appeler votre attention, s'agissant de l'exposition photographique en cours au Siège de l'Organisation des Nations Unies, sur la contribution de la Fédération de Russie aux différentes opérations de maintien de la paix, et en particulier sur les inexactitudes dans les titres.

Avant tout, je tiens à exprimer notre respect pour les contributions des États Membres de l'Organisation aux opérations de maintien de la paix dans le monde.

Malheureusement, les titres des photographies montrant les activités de la force conjointe de maintien de la paix de la Communauté des États indépendants dans la zone de conflit en Géorgie omettent le nom des États Membres des Nations Unies sur le territoire desquels les soldats de la paix sont temporairement déployés. Les noms géographiques et certains faits sont inexacts et contredisent non seulement leur caractère original mais aussi les termes employés dans les textes officiels des Nations Unies et les résolutions du Conseil de sécurité.

Il est troublant en particulier que dans le bâtiment de l'ONU se tienne une manifestation qui fait fi de tous les documents des Nations Unies et présente des informations erronées. Il est encore plus regrettable que derrière tout cela se trouve un État qui est parfaitement au courant des particularités du conflit et fait office en la matière de facilitateur.

Je tiens à réitérer que l'exploitation de définitions inexactes concernant le conflit en Abkhazie (Géorgie) par un pays facilitateur est une source de confusion qui fait douter de son impartialité et de l'adoption d'une approche constructive.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 27 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Irakli **Alasania**
